

Communiqué de presse

Fermeture de crèche People & Baby : les rats quittent le navire !

L'annonce de la fermeture brutale de 44 crèches par le groupe People & Baby démontre, une fois de plus, la nocivité de la marchandisation de l'accueil du jeune enfant. La CGT exprime sa profonde indignation face à cette annonce, conséquence directe de la logique financière impitoyable qui gouverne ce secteur.

Cette mesure s'inscrit dans un contexte de répression syndicale insupportable avec la tentative de licenciement dont est victime notre délégué syndical au sein de ce groupe qui tente de museler l'expression des salariés et de leurs représentants.

Le groupe People & Baby aurait-il des problèmes à faire la transparence sur son modèle économique ?

Derrière ces fermetures, ce sont des centaines de familles abandonnées sans solution pour l'accueil de leur bébé, et des dizaines de professionnel·les menacé·es de perdre leur emploi.

Il s'agit avant tout de l'échec flagrant d'un modèle que nous dénonçons depuis des années : confier l'accueil des enfants à des entreprises privées lucratives, c'est accepter que la rentabilité passe avant la qualité, avant la sécurité, avant les besoins fondamentaux des enfants. Les scandales révélés par de nombreuses enquêtes ces dernières années l'ont suffisamment montré.


Quand les profits s'effondrent, ce sont les bébés, les familles et les salarié·es qui en paient le prix.

Ce modèle est fondamentalement incompatible avec l'exigence d'un accueil de qualité, continu, sécurisant pour les jeunes enfants. Il est aussi un leurre : loin de développer durablement l'offre d'accueil, il la précarise, la rend instable et vulnérable aux logiques de marché.

Les pouvoirs publics, qui depuis de nombreuses années ont favorisé cette marchandisation en assouplissant sans cesse les réglementations et les normes de qualité, portent une lourde responsabilité dans ce naufrage.

La CGT note les timides premiers pas du gouvernement vers un rétablissement de normes plus protectrices, comme l'alignement de certaines règles pour les micro-crèches sur celles des petites crèches. Mais cela ne suffit pas. Il est temps de répondre aux alertes convergentes de l'IGAS, des commissions parlementaires, de la Commission des 1000

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



premiers jours : nous exigeons un taux d'encadrement renforcé et une hausse du taux de diplômé-es à 60 % auprès des enfants.

Enfin, le gouvernement doit repenser le périmètre du futur Service public de la petite enfance : les entreprises à but lucratif doivent en être exclues. L'accueil de nos enfants ne doit pas être un business.

Montreuil, le 30 avril 2025